

1. SUBJECT CLASSIFICATION	A. PRIMARY Food production and nutrition	AC00-0000-0000
	B. SECONDARY Education, extension, and advisory work	

2. TITLE AND SUBTITLE
 La planification, vulgarisation agricole

3. AUTHOR(S)
 Jans, F.C.

4. DOCUMENT DATE 1962	5. NUMBER OF PAGES 29p.	6. ARC NUMBER ARC 630.715.J35
--------------------------	----------------------------	----------------------------------

7. REFERENCE ORGANIZATION NAME AND ADDRESS
 AID/AFR/RTAC

8. SUPPLEMENTARY NOTES (*Sponsoring Organization, Publishers, Availability*)
 (In Collection: techniques am., 28)

9. ABSTRACT

10. CONTROL NUMBER FN-AAE-826	11. PRICE OF DOCUMENT
12. DESCRIPTORS Extension Planning	13. PROJECT NUMBER
	14. CONTRACT NUMBER AID/AFR/RTAC
	15. TYPE OF DOCUMENT

TECHNIQUES AMÉRICAINES N° 28

LA
PLANIFICATION

vulgarisation agricole

Traduction d'un ouvrage en langue anglaise intitulé
**EXTENSION LOOKS
AT PROGRAMM PLANNING**

par
FRED C. JANS,
*Agent mobile, région occidentale
Service de la vulgarisation agricole*

préparé par
EXTENSION SERVICE
U.S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE
WASHINGTON D. C.
(Extension circular n° 478)

La présente édition en langue française a été préparée par le

**CENTRE REGIONAL D'EDITIONS TECHNIQUES
(C.R.E.T.)
2, RUE SAINT-FLORENTIN - PARIS-1^{er}
(Regional Technical Aids Center)
(R.T.A.C.)**

Ce centre relève du
DEPARTMENT OF STATE
AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
WASHINGTON D. C.

qui l'a chargé d'établir et de diffuser des traductions
françaises de publications techniques dans le cadre
du programme de développement de l'A.I.D. dans
les pays d'expression française.

Pour tous renseignements au sujet de ces publications

s'adresser à la
Mission Américaine de l'A.I.D.,
Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
(Capitale du pays d'où émane la demande)

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	13
Les tentatives du début	14
Accroissement de la participation locale	14
Les années vingt, nouveaux facteurs	15
La crise économique	16
La Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre	16
En quoi consiste la planification	17
Les populations régionales et la planification	19
Le service de vulgarisation du comté dirige la planification.	20
La contribution des inspecteurs	22
Le rôle des spécialistes en vulgarisation agricole	22
La participation des autres groupes et organismes	23
Étapes de la planification des programmes	25
1. <i>Le travail du bureau de l'Etat (State)</i>	25
2. <i>Les inspecteurs dans le comté</i>	26
3. <i>Le choix des animateurs</i>	27
4. <i>La machine commence à tourner</i>	27
5. <i>Répartition des tâches</i>	28
6. <i>Recherche de l'aide extérieure</i>	28
7. <i>La réunion annuelle de planification</i>	28
Facteurs importants de la planification	29
<i>Le soutien administratif</i>	29
<i>La conviction des inspecteurs</i>	29
<i>L'assistance des spécialistes</i>	29
<i>Les divergences de vues</i>	30
<i>La compréhension du public</i>	30
Après la planification	30
Conclusion	32
Ce qu'il ne faut pas oublier	34
Références choisies	34

PRÉFACE

La présente circulaire, relative à la planification des programmes est destinée avant tout aux moniteurs de vulgarisation agricole du comté. Elle devrait également aider les inspecteurs des services de vulgarisation à élaborer les programmes de formation des moniteurs pour la partie relative aux méthodes de planification. Les spécialistes de la question y trouveront la justification de la place importante qu'ils occupent dans cette activité fondamentale. Un certain nombre des chefs de file bénévoles qui s'occupent de planification des programmes trouveront peut-être qu'elle vaut la peine d'être lue.*

La présente circulaire met l'accent sur la philosophie de la planification et avance des suggestions d'ordre général pour la mise au point et l'amélioration de la structure et des méthodes de planification. Elle insiste plutôt sur les principes que sur des recettes précises. Des conditions locales, de politique de l'Etat, etc., dépendront celles qu'il faudra utiliser en pratique. On a tenu compte de l'excellent travail accompli par de nombreux Etats en la matière.

Dans presque tous les comtés la tâche de l'enseignement est très lourde; malgré cela les membres du personnel des services de vulgarisation agricole du comté atteignent une audience plus vaste que jamais. Ils y parviennent grâce à l'organisation, la mise en application de cette planification et aux moyens d'information de masse tels que la presse et la radiodiffusion.

Pour ceux qui désireraient se documenter davantage dans ce domaine, on a établi une bibliographie critique, mais on pourrait y ajouter de nombreuses pages.

Les diagrammes s'inspirent de travaux du Service de vulgarisation agricole du Collège d'Etat de l'Oregon.

P. V. KEPNER, chef par interim,
Division de la coordination de l'exécution.

* Le comté (county), aux Etats-Unis, est une circonscription administrative d'un Etat (State).

Préambule.

« Le but essentiel de l'enseignement Smith-Lever en matière de vulgarisation agricole est l'évolution des populations rurales. Pour cela il faut promouvoir certaines tournures d'esprit et les connaissances qui permettront d'affronter plus facilement les problèmes d'ordre individuel et collectif auxquels elles auront à faire face. Tant que les réalisations économiques et l'indépendance ne seront pas considérées, avant tout, comme des moyens de faire progresser la vie sociale et culturelle de ceux qui vivent à la campagne, le but le plus important de l'enseignement de vulgarisation agricole n'aura pas été atteint... » (Rapport sur les « Land Grant » Colleges and Universities *, 1935.)

L'évolution des populations rurales implique une faculté croissante de résoudre des problèmes de plus en plus complexes. L'agriculteur, l'éleveur, la ménagère et les jeunes ruraux, ainsi que d'autres habitants des régions rurales, s'attendent à recevoir des services de vulgarisation des « Land Grant » Colleges, ainsi que du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, une assistance sous des formes diverses. Une des plus importantes a été la façon systématique d'aborder les problèmes de la localité. Des programmes établis de concert avec la population locale au sujet de problèmes intéressant la région ont en grande partie remplacé les programmes établis uniquement par des moniteurs agricoles. Les besoins et les intérêts manifestés au sein des comtés ont partout influencé les programmes de vulgarisation. Pour répondre aux besoins des populations rurales il faut donc que la planification des programmes diffère en substance d'un lieu à un autre.

Depuis la promulgation de la loi Smith-Lever en 1914, de nombreux noms ou étiquettes ont été appliqués aux tentatives d'élaboration des programmes. Le plus connu est probablement

* *Land-Grant College.* — Etablissement d'enseignement supérieur subventionné par le gouvernement fédéral des U.S.A. en vertu des Land Grant Acts de 1862-1890, aux termes desquels des terres domaniales étaient octroyées aux Etats pour la création et l'entretien d'au moins un établissement dans des domaines ayant trait à l'agriculture ou la mécanique.

« planification des programmes de vulgarisation agricole ». Parmi d'autres, citons : « planification des programmes ruraux », « planification de l'utilisation des terres », « planification des programmes à l'échelon du comté », « planification des programmes agricoles », « élaboration d'une politique rurale », etc. Malheureusement, le mot « planification » a été employé dans un sens tellement large par de si nombreux groupes et individus qu'il convient de prendre soin de s'entendre sur sa signification. On pourrait en dire autant du mot « programme » dont on a beaucoup abusé.

Dans la présente brochure, on emploiera l'expression « planification des programmes », et on y comprendra tous les aspects de la vie qui peuvent intéresser les populations rurales. Elle s'appliquera aux objectifs à long ou court terme. Ce sera autre chose qu'une simple énumération des activités à accomplir par le personnel des services de vulgarisation agricole au cours de l'année à venir.

Les tentatives du début.

Avant la création des services coopératifs de vulgarisation agricole (et pendant quelque temps après), les collèges d'agriculture fournissaient aux agriculteurs les renseignements relatifs aux cultures, aux sols, à la gestion de l'exploitation et de l'élevage. Les premières tentatives de vulgarisation se traduisaient par des essais modestes de planification des programmes, fondés sur les besoins supposés de l'agriculteur. Les programmes des moniteurs agricoles étaient en grande partie élaborés dans les bureaux du service de vulgarisation de l'état ou du comté et se concentraient sur les meilleurs conseils à donner en matière de lutte contre les ennemis des récoltes et les maladies, de construction de silos, de sélection de la volaille, d'amélioration génétique des espèces et autres questions scientifiques et techniques. De nombreux éléments d'information issus de la recherche, dont certains suggérant des modifications à apporter aux pratiques de la ferme, s'étaient accumulés dans les bibliothèques des collèges. Les premiers moniteurs agricoles devaient s'occuper de vastes régions et disposaient de moyens de transport limités. Les programmes pré-établis, qui reflétaient les préoccupations des collèges, se révélèrent efficaces pour l'époque.

Accroissement de la participation locale.

Au fur et à mesure que se développait la vulgarisation agricole, le soutien et la participation de la population locale s'accroissaient. Les agriculteurs présentaient des suggestions relatives aux programmes. A la fin de la Première Guerre mondiale,

on pouvait constater que la population rurale avait eu un rôle important dans une grande partie de la planification des programmes locaux.

« Ce fut une période importante de l'histoire de la planification des programmes de vulgarisation agricole. Pour la première fois au cours de leur vie, des milliers d'agriculteurs eurent l'occasion, grâce au Service de vulgarisation, de se réunir dans une ferme autour d'une table de salle à manger ou de cuisine, dans les écoles et les salies de réunion des syndicats agricoles, pour étudier ensemble les mesures à prendre concernant leurs programmes.

« Ce mode de planification donna des résultats utiles, mais au bout de quelques années, ses défauts se manifestèrent. Trop souvent les programmes du comté n'étaient que de longues listes de projets de toutes sortes établies pour répondre aux nombreuses et diverses demandes de chaque collectivité. Ces programmes avaient tendance à exiger une activité beaucoup plus grande que celle que le moniteur agricole du comté pouvait fournir. Il devait disperser son temps et son énergie sur de trop nombreux secteurs et pour des problèmes qui n'avaient pas une importance capitale. Les agriculteurs n'avaient pas suffisamment l'habitude de prendre des initiatives et les moniteurs agricoles n'avaient pas assez d'expérience dans le choix des hommes et leur formation. De sorte qu'aujourd'hui, bien que quelques comtés poursuivent encore ce mode de planification, la plupart ont modifié cette procédure de bien des manières. » (Fred B. Morris, *Planification des programmes de vulgarisation agricole du comté*, Circulaire n° 260 du Service de vulgarisation, page 3.)

Les années vingt - Nouveaux facteurs.

Au cours des années 1925-1930, de nouveaux facteurs entrèrent en jeu dans la planification des programmes agricoles. Les méthodes furent mises à l'épreuve à la lumière des informations s'y rapportant. Les connaissances sur la production laitière, acquises au cours de travaux sur l'amélioration des vaches laitières, furent analysées en fonction des facteurs de gestion agricole. L'influence des conditions de commercialisation prit une importance aussi grande que les méthodes de production. Les tendances de la production, de la demande sur les marchés, la gestion des terres, les problèmes de la jeunesse rurale, les différences entre le mode de vie à la campagne et à la ville, et beaucoup d'autres circonstances de milieu furent signalés à l'attention des participants locaux à la planification des programmes. On vit apparaître communément dans les comtés des programmes qui s'appuyaient sur des faits observés à l'échelon local, celui de l'État, ou même de la nation.

La crise économique.

Deux facteurs puissants influencèrent la planification des programmes de vulgarisation au cours des années 1930-1940. Les programmes agricoles nationaux mis en œuvre pour faire face aux conditions de la crise économique modifièrent l'orientation des programmes des moniteurs agricoles du comté. Ces moniteurs devinrent les instigateurs de programmes d'urgence qui durent bientôt comporter certaines fonctions administratives à remplir par le Service de vulgarisation agricole. Jusqu'à un certain point, les programmes étaient préétablis en vue de faire face aux conditions économiques nationales, et même mondiales, devant lesquelles se trouvait l'agriculture américaine.

La prolifération des programmes agricoles, dont était responsable la législation nationale, créa, lors de leur application, des situations qui souvent déroutaient les populations rurales ainsi que les fonctionnaires. A l'automne 1947 fut conclu l'accord du Mount Weather entre les représentants du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis et vingt-sept « Land-Grant » collèges et universités. Cet accord était destiné à assurer la coordination des programmes et la participation des populations agricoles à la planification. Pendant trois ans, le Service de vulgarisation agricole et des organismes coopérants encouragèrent la planification de l'utilisation des terres en vue de mettre en œuvre les objectifs de l'accord du Mount Weather. Bien que ce ne fût pas une réussite complète, cette initiative contribua largement à l'établissement et à l'exécution des programmes ultérieurs.

La Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale les moniteurs agricoles eurent à prendre des mesures d'urgence. Il s'agissait surtout de produire des aliments, du fourrage et des textiles. Un nombre encourageant de directions agricoles de comté continuèrent à se servir d'une organisation et d'une méthode de planification pendant la durée de la guerre. Au cours d'une quinzaine d'années, divers changements heureux ayant pu être apportés à l'importance et la portée des programmes, il était démontré que la planification était souple et adaptable à des conditions fluctuantes.

En 1946, une commission de directeurs adjoints et de chefs moniteurs agricoles des comtés, réunie à Washington, D. C., et étudiant le problème des programmes agricoles, estima que trois groupes devaient avoir la responsabilité de la mise en œuvre des programmes ruraux :

Les populations rurales qui s'étaient révélées capables de penser d'une manière indépendante, objective et constructive;

Les membres du personnel des « Land-Grant Colleges » se consacrant à l'enseignement, la recherche et la vulgarisation, qui apportent leurs connaissances scientifiques;

Les moniteurs agricoles du comté qui, par formation et expérience, sont étroitement intéressés par les problèmes agricoles et ménagers.

La commission demanda aux directeurs d'Etat de prendre les dispositions nécessaires pour que le personnel qualifié des collèges entreprit l'élaboration des éléments et connaissances en planification à l'usage des intéressés.

On trouvera un rapport d'ensemble sur les méthodes utilisées couramment dans la préparation des programmes de vulgarisation des comtés, dans la circulaire n° 477 du Service de vulgarisation agricole : Inventaire national des méthodes de vulgarisation en matière d'établissement des programmes, par J. L. Mathews.

En quoi consiste la planification.

Nous pouvons définir un programme de vulgarisation du comté comme étant l'entente réalisée, en coopération, entre la population locale et la direction des moniteurs agricoles du comté sur ce qui concerne :

La situation où se trouve la population.

Les problèmes pratiques dus à la situation locale.

Le but recherché par la population, compte tenu de ces problèmes.

Les recommandations à faire pour atteindre ces objectifs.

Le Service de Vulgarisation et Coopération, aux termes de cette définition, ne présente à la population aucun programme déterminé à l'avance. Son personnel fournit, autant qu'il le peut, des éléments matériels d'information et aide la population à les examiner, compte tenu de la situation et des problèmes qui se présentent.

Le rapport de la trente-troisième conférence annuelle de vulgarisation agricole, qui s'est tenue au Colorado en 1947, indique, en outre, les caractéristiques suivantes de la planification :

Elle est fondée sur les besoins des populations.

Sa portée est très étendue.

Elle est souple.

C'est une forme d'enseignement.

Elle débute là où se trouvent les populations.

Elle exige des dirigeants compétents à l'échelon local.

Elle utilise des connaissances techniques et scientifiques.

Elle cherche à faire participer la population, dans la mesure du possible, aux efforts destinés à l'aider.

La planification nécessite principalement des responsables locaux, des informations de base, des expériences à l'échelon local et une assistance professionnelle. Si le programme se fonde sur des besoins et intérêts réels de la population, tout cela sera utile.

Les ressources de la planification sont nombreuses. Des dizaines de milliers de ruraux ont participé à son effort. Depuis des années, par des démonstrations au foyer et grâce aux clubs des quatre H on a enseigné aux femmes et à la jeunesse rurale des éléments de planification, ce qui a d'ailleurs profité en retour aux méthodes. De nombreux comités agricoles signalent que, depuis plus de vingt ans, la population locale concourt à la planification. On doit aux organisations agricoles qui ont donné à leurs membres une formation de futurs responsables. La formation et l'expérience acquises par les moniteurs agricoles à l'échelon du comté ou de l'Etat les rend aptes à fournir une assistance professionnelle compétente aux populations rurales. Pendant de longues années, le Service de Vulgarisation et Coopération a employé des méthodes efficaces d'organisation. Grâce à la création de comités, des collaborateurs bénévoles et compétents participent aux travaux à accomplir. Une activité aussi importante que la planification des programmes nécessite une bonne organisation à chacune de ses phases.

La planification des programmes associe les résultats de la recherche et d'essais locaux à l'expérience et au bon sens de la population. Les moniteurs agricoles qui ont réussi dans ce domaine insistent sur l'importance qu'il y a à mettre au point une documentation de base. Une grande partie des éléments d'information peuvent être trouvés sur place, mais il faut les rassembler et les interpréter. Les spécialistes en vulgarisation sont d'un grand secours dans cette phase de la planification. Il arrive souvent que les problèmes à l'étude nécessitent des renseignements complémentaires.

Il est indispensable de comprendre les problèmes auxquels les populations locales doivent faire face. Il faut prendre conscience de leur importance. Les problèmes majeurs doivent donner lieu à une participation aussi étendue que possible au sein du comté. Ces considérations donnent une idée du caractère de la planification des programmes : elle traite de tout ce qui intéresse réellement les familles rurales et ne se borne pas à certains sujets ou à certaines activités.

Une planification d'ensemble de l'agriculture et de la vie rurale doit tenir compte d'autres groupes et organismes sur le plan rural. Il est important de les déceler et souhaitable que ces groupes connaissent à fond les objectifs et les méthodes de la planification. Ils détiennent de nombreux éléments d'information et l'on a besoin de leur concours.

La planification des programmes est progressive. Au fur et à mesure qu'elles acquièrent l'expérience et la compétence qui leur permet de résoudre leurs problèmes, les populations rurales prennent plus d'assurance. Dans de nombreux comtés, l'expérience a révélé une tendance à s'occuper en premier lieu de problèmes peu importants qui a fait place peu à peu à un intérêt croissant pour des questions plus profondes et plus essentielles.

On peut dire que la planification consiste, pour le Service de Vulgarisation, à enseigner à la population des comtés comment élaborer et étudier les informations d'où elles pourront tirer un exposé précis des principaux problèmes et des solutions recommandées.

Les populations régionales et la planification.

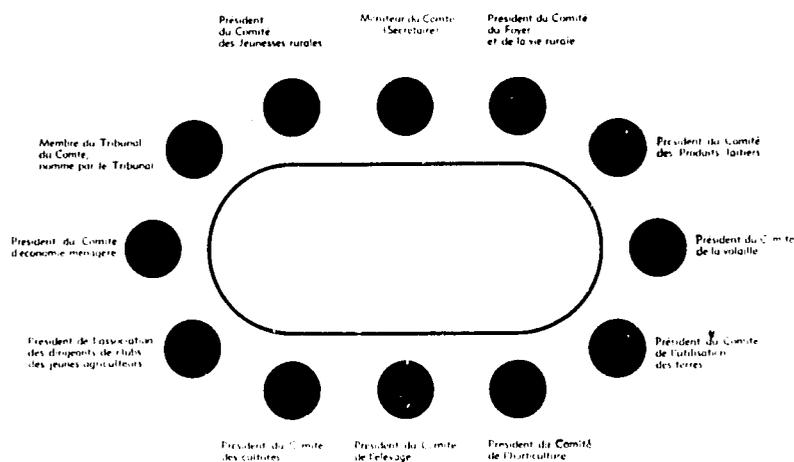
La planification des programmes est globale en ce sens qu'elle fait très souvent intervenir des intérêts et des préoccupations diverses. C'est pourquoi la participation régionale doit représenter les communautés ou groupes d'intérêts du comté. Les groupes qui s'occupent d'un grand problème ou d'une production déterminée continueront à établir des plans à court terme. Ce qui nous intéresse ici, c'est non seulement de rassembler les mesures prises par ces groupes isolés, mais aussi d'attaquer en commun les problèmes qui présentent un intérêt général pour les agriculteurs et ceci dans des secteurs très variés. C'est seulement ainsi que l'on obtiendra l'appui de tout le comté.

La représentation doit être bien étudiée. Il serait vain, par exemple, que les fermiers recommandent des modifications de l'utilisation des terres auxquelles les propriétaires sont opposés; de même, des fermiers ou des ménagères d'un certain âge, bien installés pourraient ne pas tenir suffisamment compte des intérêts des agriculteurs débutants, des jeunes ménages et des nouveaux venus. La santé de la collectivité importe à tout le monde. La plupart des problèmes communaux concernent l'administration et les écoles du comté. Bien que certains groupes de vulgarisation de la planification comptent parmi leurs membres des représentants d'organismes de l'Etat et d'organismes nationaux s'occupant d'agriculture, leur nombre est restreint. Ces représentants fournissent, sur demande, des renseignements utiles aux comités des programmes, mais c'est aux populations rurales qu'il appartient de prendre les décisions finales.

La vulgarisation agricole utilise trois types essentiels d'organisations de planification, à l'échelon du comté. Ce sont les comités spécialisés (s'occupant d'un projet ou d'une production déterminés); les comités (ou conseils) agricoles et d'économie ménagère, le club des quatre H et le comité (ou conseil) de planification du comté. L'organisation de la planification et celle destinée à la dif-

fusion et l'exécution des programmes sont souvent étroitement liées et fonction l'une de l'autre, ce qui est d'ailleurs normal. Mais le type à retenir doit être fondé sur des caractéristiques propres au comté. Quel qu'il soit, c'est au personnel local du Service de Vulgarisation du comté de prendre l'initiative, de la mise en route de l'organisation. Certains moniteurs agricoles recommandent des notables à l'administration du comté et demandent qu'ils soient nommés officiellement responsables. Dans de nombreux comtés, les moniteurs en choisissent certains et demandent aux groupes spécialisés d'en désigner d'autres. Différentes collectivités ou parties d'un comté sont souvent représentées. La qualité des responsables régionaux, des délégués de valeur et représentatifs sont les conditions de la réussite de la planification des programmes agricoles.

ORGANISATION TYPE D'UN CONSEIL DU COMTÉ



Le service de vulgarisation du comté dirige la planification.

Si, comme on l'a déjà dit, la planification des programmes constitue un moyen d'éducation de grande importance, l'on doit s'attendre à ce qu'elle suscite l'enthousiasme et des réalisations dans la plupart des comtés. Si l'on en croit les rapports annuels, ce n'est pas le cas partout. La formation préalable des fonctionnaires, tout en étant poussée dans le domaine de l'agriculture et de l'économie ménagère, ne comporte pas en général l'étude de la planification. Il se peut que nombre d'entre eux aient parfaitement réussi dans leurs fonctions bien que n'étant que peu préparés à ce genre de travail, mais le travail d'inspec-

tion était si lourd, dans bien des régions, qu'il ne permettait pas de s'occuper de planification. De même, dans la plupart des comtés, le programme d'éducation du Service de Vulgarisation est déjà si lourd que toute modification est considérée avec inquiétude par le personnel local.

C'est aux fonctionnaires du comté qu'incombe la responsabilité de fournir les informations de base et les faits relatifs au comté. On dit plus haut que ces informations et ces faits à collecter et étudier par les comités afin de déceler les principaux problèmes du comté, proviennent de nombreuses sources. Les moniteurs en recueilleront et en classeront une partie. Beaucoup seront fournis par les collègues grâce à leurs spécialistes. Les moniteurs agricoles aideront les populations locales à obtenir des éléments en organisant des enquêtes ou études sur place. Il sera demandé à certains groupes et organismes de fournir certains renseignements. En acceptant la responsabilité de donner aux populations locales les meilleures informations de base qu'il est possible d'obtenir, le personnel des Services de Vulgarisation du comté augmentera la probabilité pour que les décisions prises soient raisonnables et utiles.

C'est évidemment au personnel local du Service de Vulgarisation qu'il appartient de choisir, de former et de guider les membres de la population locale en matière de planification des programmes. Des contacts fréquents avec les responsables bénévoles font partie de l'activité d'ensemble. Ces contacts peuvent s'établir sous forme de visites à l'exploitation agricole, au foyer, au bureau ou d'appels téléphoniques dans le cadre du travail normal. Les réunions qui sont tenues régulièrement, au sujet de la diffusion et de l'exécution des programmes, fournissent l'occasion de prendre connaissance des nouvelles préoccupations de la population. Il a été suggéré que le moniteur agricole remplisse les fonctions de secrétaire du principal comité de planification des programmes du comté. De cette façon un contact permanent serait établi entre les responsables locaux et les moniteurs agricoles puisque tous les dirigeants du comté y participent. Certaines de ses activités en souffriront, mais de cette façon il contribuera à l'établissement d'un programme à longue échéance commun.

Aux stades de début de la planification des programmes, il est souhaitable que le personnel des Services de Vulgarisation organise avec soin les réunions des groupes de planification et y assiste. C'est grâce à ces réunions, en insistant sur l'importance et le but de la planification, que l'on accroîtra le rythme du progrès et le soutien qu'elle rencontrera. Les comités de l'ensemble du comté ont le droit de compter sur la présence des moniteurs aussi bien que sur une préparation soignée des réunions. Les renseignements particuliers fournis par les moniteurs aideront de nombreux membres des comités à comprendre l'ensemble du processus de planification. Dans un certain nombre d'Etats, on a recours à une conférence ou réunion annuelle à l'échelon du comté. C'est une occasion de signaler les progrès réalisés et d'examiner les suggestions pour l'avenir. Un nombre de plus en plus

grand de moniteurs indiquent que l'on s'efforce de faire de la conférence annuelle sur la planification la réunion la plus importante de l'année en matière de vulgarisation agricole. Le fait de participer à la planification entraîne une participation et une action ultérieures, ce qui est tout aussi important que de fournir les faits et les plans eux-mêmes.

Le personnel du service local de vulgarisation agricole est chargé de faire parvenir aux organismes et aux groupes spécialement intéressés les recommandations du comité de planification. Il arrive parfois que de nouvelles informations soient nécessaires. On organise souvent des réunions spéciales pour examiner des questions présentant un intérêt commun à un organisme et à la population locale. On demandera souvent à une organisation de coopérer à propos des mesures à prendre au sujet d'un important problème. De cette façon, les recommandations des groupes chargés de la planification sont rapidement portées à l'attention de ceux qui sont le plus qualifiés pour fournir une aide.

La contribution des inspecteurs.

Les inspecteurs du Service de Vulgarisation agricole sont censés connaître les pratiques de planification des programmes, en vigueur dans les comtés qu'ils ont à surveiller. Des consultations avec les moniteurs leur permettront d'étudier la situation de la planification et de déterminer quelles sont les modifications qu'il est possible et souhaitable d'y apporter à l'échelon local. Le personnel du comté doit avoir une vue nette des mesures à prendre et de leur incidence sur ce qui se fait actuellement. La compréhension et l'appui des moniteurs agricoles du comté sont indispensables à la réussite. Plus qu'aucun autre, l'inspecteur est à même de développer les manières de voir et les connaissances qui rendront les moniteurs agricoles du comté plus compétents. Des visites d'inspection englobant de nombreux comtés et consacrées aux principes fondamentaux de la planification, pourraient susciter de sérieux progrès.

Le rôle des spécialistes en vulgarisation agricole.

Les spécialistes en vulgarisation agricole ont une grande influence sur le processus de planification et, par suite, de grandes responsabilités. La nature et la qualité des informations se rapportant à leur domaine, qui sont fournies aux comités de planifi-

cation, les concernent. Ils connaissent les principales tendances, les problèmes récemment mis à jour, ainsi que les données techniques qui permettent de résoudre certains problèmes. Ils pourraient et devraient appeler l'attention des moniteurs agricoles et des groupes de planification sur ces points. Le pourquoi et le comment des éléments qu'ils fournissent aux comités locaux ont une grande influence sur le résultat de la planification. Ils peuvent expliquer ces données aux moniteurs agricoles locaux, et sur leur demande, aider à les présenter aux comités. Les spécialistes en vulgarisation ont des contacts précieux avec de nombreuses personnes auxquelles ils peuvent expliquer les objectifs de la planification et les progrès accomplis. Ils peuvent également être très utiles en aidant les moniteurs à former des responsables et en fixant le détail des activités à entreprendre d'après les recommandations de planification. Les rapports et les recommandations des sous-comités spécialisés, qui ont bénéficié de leur aide, permettent au comité de planification du comté de réaliser une sérieuse économie de temps. Les cas particuliers sont, en effet, examinés ainsi plus en détail qu'il ne serait possible de le faire au sein d'un groupe plus vaste.

La participation des autres groupes et organismes.

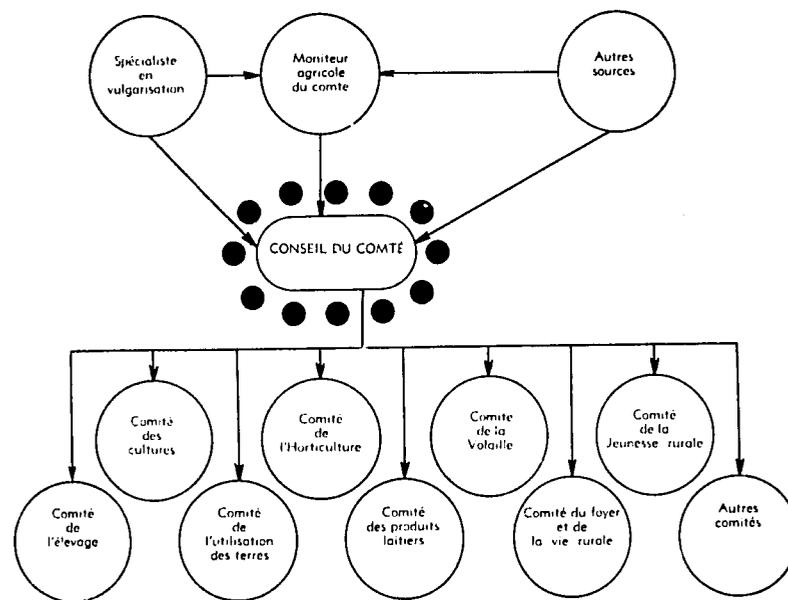
Dans la plupart de nos comtés, de nombreux groupes et organismes sont en contact avec la population rurale. Les uns sont des organisations d'agriculteurs; d'autres peuvent être des agences locales d'un organisme fédéral (ou d'Etat) ayant un rôle agricole ou rural.

Les organisations d'agriculteurs jouent un rôle important dans la planification des programmes, même si leur nombre d'adhérents est faible. En général, on leur demande de désigner certains de leurs membres pour siéger aux comités de planification afin d'équilibrer la représentation du comté. Les principaux problèmes, leurs incidences à l'échelon local, et les plans généraux d'action intéressent tous les groupes ruraux.

Les organismes fédéraux (ou d'Etat) s'occupant d'agriculture recherchent et apprécient la compréhension et l'appui des milieux locaux. Ils comptent souvent parmi leur personnel des personnes hautement compétentes dans certains domaines qui peuvent donner des conseils précieux aux groupes chargés de la planification.

Des contacts préalables avec des membres de l'administration de l'Etat ou du comté sont particulièrement précieux lorsqu'il s'agit de planification. De nombreux problèmes régionaux ont besoin de la compréhension sympathique de ces fonctionnaires et il faudra parfois, pour pouvoir prendre des mesures efficaces, modifier d'anciennes procédures ou la législation.

DES RAPPORTS ET DES INFORMATIONS SONT FOURNIS A TOUS LES COMITÉS



La compréhension du public peut être favorisée par l'enseignement secondaire. Au cours des dernières années, les programmes scolaires comportaient un excellent enseignement de conservation des sols. Les cours de perfectionnement, de même, sont sûrement très importants dans certaines régions. Une grande partie des activités des clubs des quatre H utilise les installations

scolaires, et nombre de réunions publiques se tiennent dans les écoles, ce qui démontre également l'utilité d'une compréhension amicale de la part du personnel enseignant.

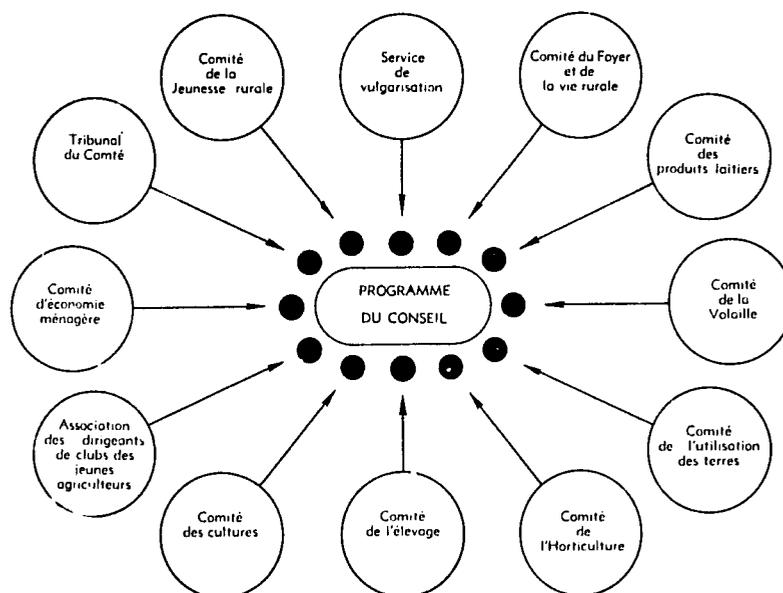
Les églises rurales peuvent également beaucoup contribuer à la planification rurale et en bénéficier. Le perfectionnement de la communauté et l'enrichissement de la vie rurale sont certainement de leur ressort. Les clubs civiques soutiennent depuis longtemps les initiatives destinées à résoudre les problèmes ruraux. De nombreux habitants des villes ont une participation dans des exploitations agricoles. Les intérêts des commerçants sont liés aux conditions économiques et sociales de la région environnante. D'ailleurs, pour certains problèmes, la frontière n'est pas nette entre rural et urbain.

Étapes de la planification des programmes.

A la suite des expériences concluantes faites dans de nombreux Etats, nous proposons les étapes suivantes pour la planification des programmes :

1. *Le travail du bureau de l'Etat (State).* — Des différences de conception, entre les membres du personnel de l'Etat, à propos des objectifs et des procédures à employer pour l'élaboration des programmes pourraient créer des obstacles sérieux à l'équipe du comté. Afin d'éviter que la confusion ne s'installe dans son service, le directeur pourrait prévoir une période pendant laquelle tous les membres de la direction centrale pourraient passer en revue les objectifs et les procédures de planification. De nombreux Etats signalent que des inspecteurs (à l'échelon de l'Etat) ont été chargés des activités de planification du comté. Comme ils jouissent de la sympathie et de l'appui du directeur et de ses adjoints, leur nomination est le gage de progrès pour l'Etat. Les moniteurs qui sont mutés dans une nouvelle région sont heureux de constater que les mêmes principes y gouvernent leur activité. De nombreuses informations à l'usage des comités du comté peuvent être obtenues au « Land-Grant College ». La compréhension du processus de planification par le personnel du collège devrait promouvoir un esprit de coopération et faciliterait une fourniture efficace et, en temps utile, des renseignements. Les suggestions et les recommandations émanant des comités de planification du comté seront considérées avec plus d'attention lorsqu'elles seront soumises à un collège où la planification est comprise et encouragée.

LES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ÉMANENT DE TOUS LES GROUPES



2. *Les inspecteurs se rendent dans le comté.* — En général, ce sont les inspecteurs qui introduisent l'idée de planification auprès des moniteurs les moins expérimentés. Leur rôle porte sur l'ensemble des activités du service, alors qu'il n'en est pas de même pour le spécialiste. Avec l'équipe du comté il examine la situation et, en particulier, les cas qui demandent un effort considérable de planification. Bien souvent, ils ne s'occupent que des problèmes principaux. Ils se posent alors les questions suivantes : De quelle information disposons-nous ? De quelle information avons-nous besoin ? Qui peut l'obtenir ? Ces questions pourront précéder le choix des responsables locaux car il faudra un certain temps pour réunir une documentation suffisante. En discutant la planification avec les moniteurs de la localité, l'inspecteur en fixera les étapes. Les responsabilités individuelles seront examinées. On établira un calendrier indiquant pour l'avenir immédiat les mesures à prendre et les dates auxquelles certains travaux devront être terminés.

Dans quelques Etats, des réunions à l'échelon du district, destinées à familiariser les moniteurs agricoles du comté aux procédures de planification, ont donné de bons résultats. Récemment, lors d'une de ces réunions, des fonctionnaires ont exposé au nom du comté des considérations relatives à l'agriculture ainsi que les

vues de la population locale sur des problèmes importants. En limitant les discussions hebdomadaires à un problème par comté représenté, il a été possible de fixer le programme d'activité du Service de Vulgarisation et l'assistance technique qu'il faudrait pour résoudre ce problème. Ce dernier cas se présente plus spécialement à propos de questions ne concernant pas directement la vulgarisation, et qui peuvent intéresser des universitaires, les fonctionnaires sur Service de Santé, ou des représentants de l'administration de l'Etat ou du comté.

3. *Le choix des animateurs.* — Les inspecteurs et moniteurs ont avantage à surveiller l'action des animateurs et la situation économique et sociale du comté. Quels sont, dans le comté, les principaux types de régions agricoles, de population et de groupes culturels? Les moniteurs peuvent également désigner des responsables en planification. Il est très important de savoir qui ils sont, où ils habitent et quels sont leurs principaux intérêts, car des gens très qualifiés se sont peut-être déjà occupés de problèmes importants. La plupart des comtés comptent un certain nombre d'organisations locales. Nous encourageons le personnel du Service de Vulgarisation du comté à faire connaissance avec ces organisations, leurs programmes et leurs dirigeants, et à rechercher ce qui peut être accompli par ces derniers en matière de planification des programmes.

4. *La machine commence à tourner.* — Au début du processus de planification, l'équipe locale aide les responsables à déterminer la nature et la composition de l'organisation chargée de la planification. Elle s'adresse à des particuliers pour expliquer les activités de planification et leur demande d'y contribuer. Elle demande aux organisations de désigner des représentants. La plupart des moniteurs qui ont acquis une certaine expérience de ces initiatives estiment qu'il est important qu'un représentant de l'administration locale du comté y participe. Il ne faut pas oublier que d'autres intérêts du comté, tels que les banques, les groupements commerciaux et les écoles, doivent être représentés également.

Dès que l'on dispose d'éléments d'information suffisants, on convoque ces représentants locaux à une réunion, où l'on présente les objectifs et les procédures de la planification, plus en détail. Ils seront sans doute disposés à parler de la situation locale en général, avant d'examiner sérieusement les informations de base. Le personnel local du Service de Vulgarisation devra tenir compte de la rapidité avec laquelle le groupe passe d'un stade à l'autre. Au cours de la première réunion, on met en place l'organisation, et l'on élit le président et le vice-président. Comme nous l'avons déjà dit, le moniteur agricole du comté devra être le secrétaire. Des faits ultérieurs inciteront à la création de sous-comités chargés d'étudier des problèmes spéciaux. La participation, à la première réunion, d'un inspecteur ou d'un spécialiste, ou de l'un et l'autre, facilite les choses au personnel local du Service de Vulgarisation.

5. *Répartitions des tâches.* — Après quelques réunions du comité de planification du comté, il devient évident que le travail doit être réparti entre des groupes plus petits. Bien des comités de planification ne se réunissent que deux fois par an. Certains ne le font qu'une fois par an et confient à un comité exécutif de quatre ou cinq personnes la poursuite des activités entre les réunions annuelles. Les sous-comités des comités de planification des programmes du comté fonctionnent pendant toute l'année. La participation à ces réunions se révèle des plus utiles pour les moniteurs. Lorsque des spécialistes sont de passage dans le comté, leur assistance est souhaitable. Ils sont à même d'interpréter certaines situations spéciales et leur présence fortifie le moral du comité. De cette façon la planification et l'exécution des programmes concordent la plupart du temps, ce qui permet d'éviter un excès d'organisation.

Les directives des collectivités ne sont pas rigides. Les routes modernes, les automobiles rapides et la radiodiffusion exigent que l'organisation chargée de la planification soit elle aussi moderne. Dans bien des comtés, cette organisation sera composée du comité du comté et d'un certain nombre de sous-comités spécialisés (s'occupant d'un problème ou d'une production déterminés). Les uns voudront des comités qui représentent les diverses collectivités et un comité du comté. La nature du comté, son agriculture, les habitudes de sa population en ce qui concerne les réunions et peut-être le caractère des principaux problèmes auront une incidence sur le mode de structure de planification désiré. Quelle que soit la forme d'organisation obtenue, les moniteurs locaux devront rester attachés à tous ses aspects. L'activité la plus courante des moniteurs consistera à fournir des renseignements à l'usage des sous-comités et souvent à participer à des enquêtes en vue de rassembler des informations sur le comté. L'intérêt que manifesteront les moniteurs, les inspecteurs et les spécialistes stimulera l'intérêt et l'enthousiasme de la population régionale.

6. *Recherche de l'aide extérieure.* — Les représentants d'autres organismes, groupes et organisations disposent d'informations précieuses qui pourraient être utilisées par les comités de planification. La présentation de programmes d'Etat et de programmes fédéraux aux comités de planification leur permettra de mieux connaître les objectifs généraux. Les sous-comités sont normalement capables d'examiner et d'interpréter les situations et de formuler des recommandations, et leur compétence s'accroît avec la pratique. Mais il arrive souvent que les recommandations d'un sous-comité spécialisé soient restrictives et parfois même opposées aux recommandations d'autres groupes analogues. C'est pourquoi des réunions mixtes de sous-groupes ayant des intérêts connexes peuvent se révéler souhaitables.

7. *La réunion annuelle de planification.* — La réunion ou conférence annuelle de planification des programmes est une réunion importante. Si l'on veut qu'elle élabore les directives de l'agriculture et de la vie rurale et que le Service de Vulgarisation

établit son programme d'après une planification d'ensemble, une réunion annuelle mérite que l'on y consacre un effort important. Les recommandations des sous-comités doivent être étudiées par l'ensemble de l'organisation à la lumière des besoins et des intérêts de l'ensemble du comté. La préparation soignée du rapport du comité assurera le bon ordre des travaux. Outre qu'elle réunit tous les sous-comités pour entendre des rapports, et qu'elle permet une discussion générale, la conférence annuelle fournit aux moniteurs agricoles locaux l'occasion de présenter les travaux de l'année écoulée, soit personnellement, soit au moyen des rapports des responsables locaux. On aidera à répandre l'intérêt de la population pour la planification en faisant des réunions publiques et cela fera sentir aux membres des comités l'importance de leurs travaux.

Une réunion d'un jour suffira pour prendre les décisions si le comité a fait du bon travail et si les membres des sous-comités se rendent compte du caractère permanent de la planification. La planification des programmes doit naturellement être considérée comme une activité de plus d'un jour. Quelques états et comtés en assurent la continuité en organisant des réunions mensuelles ou trimestrielles du comité de planification. La planification des programmes est un processus, non un événement.

Les facteurs importants de la planification.

Le soutien administratif. — Une activité aussi étendue que la planification des programmes a besoin de soutien à l'échelon le plus élevé. L'intérêt que manifeste l'administration de l'Etat est fort bien connu dans les comtés. Tous ses membres doivent s'unir dans leurs encouragements.

La conviction des inspecteurs. — Il est possible que les inspecteurs rencontrent peu d'empressement de la part de certains moniteurs agricoles du comté qui estiment avoir essayé sans succès la planification. Il se peut même qu'ils doutent qu'elle réussisse jamais. Les inspecteurs devront être mis en garde contre ces attitudes, mais ils devront également avoir conscience de la lourdeur de la tâche que l'on accomplit dans les comtés. Toute modification appréciable des opérations, en occasionnant de nouvelles visites aux exploitations agricoles, des réunions de comité et autres pertes de temps exigera l'abandon de certaines activités actuelles. Les surveillants peuvent faciliter grandement la tâche des moniteurs en décidant quelles activités devront céder le pas aux exigences de la planification.

L'assistance des spécialistes. — Depuis longtemps, les spécialistes acceptent la responsabilité de former les moniteurs dans leurs domaines respectifs. Il leur sera peut-être, à eux aussi, difficile d'accorder à la planification son importance réelle ou d'avoir

à son égard l'attitude voulue. La planification exigera de leur part des travaux importants dans certains comtés et plutôt limités dans d'autres, car elle doit refléter l'opinion de la population et non reposer sur les décisions du spécialiste. La planification agricole doit être autre chose qu'un auxiliaire des projets.

Les divergences de vues. — Il existe souvent des divergences de vues entre différents comités au sujet d'une même situation agricole dans le comté dont ils font partie. Dans un certain nombre de comtés, l'expérience a démontré qu'il est avantageux que des dirigeants ayant des points de vue différents puissent examiner ensemble la documentation de base et discuter des questions principales. Dans de telles situations ce sont les faits qui comptent plutôt que les sentiments et elles exigent des chefs capables de diriger les débats.

La compréhension du public. — Il est important que les organisations et les groupes qui s'intéressent à l'agriculture locale et aux sciences ménagères soient informés des programmes à l'étude. Il arrive fréquemment que des inquiétudes se manifestent faute de renseignements suffisants. Parfois c'est la crainte de voir se créer une organisation concurrente. Des visites personnelles aux membres des organisations agricoles et autres dirigeants, ou le fait de les faire participer aux réunions de planification feront ressortir les sentiments éprouvés envers la planification. L'appui de nombreux groupes et organisations peut être obtenu si on leur démontre de quelle façon les activités qu'ils jugent importantes seront facilitées par les méthodes de la planification. Les organisations et groupes locaux doivent comprendre que l'on désire sincèrement qu'ils soient représentés. La chose la plus importante est, naturellement, de prouver au public que l'on obtient des résultats grâce à la planification.

Après la planification.

La planification des programmes est un moyen continu d'éducation. Elle n'est pas une fin, mais le début d'une aide accrue à la population rurale. Elle trace la voie et montre comment la suivre. Elle stimule l'intérêt. Périodiquement les groupes de planification examinent les réalisations obtenues et, suivant la situation, formulent de nouvelles recommandations. Dans leurs rapports au bureau de l'Etat, les moniteurs agricoles indiquent les principaux problèmes signalés par la population agricole. Les spécialistes sont alors à même de fournir une aide précise et de coordonner leurs efforts pour apporter le plus grand soutien possible aux programmes du comté. Les inspecteurs peuvent aider le personnel local des Services de Vulgarisation à interpréter les décisions des comités de planification, afin d'élaborer des programmes de vul-

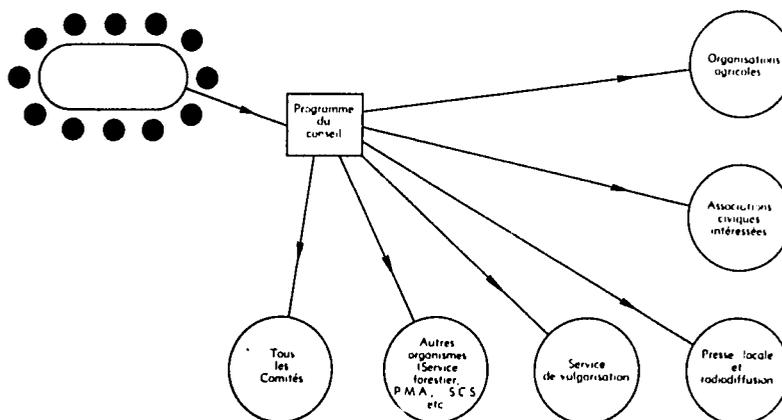
garisation efficaces. Le collège de l'Etat peut, à l'occasion, soumettre des problèmes de politique générale à l'examen des groupes chargés de la planification. Son aide peut également consister en l'envoi dans les comtés de techniciens compétents. Lorsque les comités de planification formulent des recommandations intéressant des organisations qui n'ont pas de représentants dans le comté, les membres du service de vulgarisation de l'Etat peuvent faire part à leurs représentants fédéraux ou dans l'Etat de l'évolution des recommandations et du désir de coopération.

Une conséquence, non des moindres, de la planification à l'échelon local est l'influence qu'elle exerce sur les trois branches du travail de vulgarisation du comté : l'agriculture, le club des quatre H et l'économie familiale. Les problèmes de la vie rurale ne sont pas toujours répartis entre eux. Bien des programmes de vulgarisation n'ont pris de l'importance aux yeux de la population rurale que grâce à la planification des programmes.

Une des conséquences des travaux de planification sera une meilleure compréhension des programmes publics destinés à venir en aide à la population rurale. Les représentants des organisations seront à même, grâce aux recommandations des comités de planification, d'adapter de nombreuses méthodes qui faciliteront la solution des problèmes posés. Une planification judicieuse permet aux représentants de l'administration locale et de celle de l'Etat de découvrir la nécessité de modifier certaines lois et de justifier des demandes faites à cet effet.

Après la planification on attaque un à un les principaux problèmes au moyen de programmes de vulgarisation et de recommandations pour l'action d'autres groupes et organismes. La planification se poursuit au fur et à mesure que se réalisent les recommandations antérieures.

LE PROGRAMME EST COMMUNIQUÉ A TOUS LES GROUPES QUI DOIVENT EN TENIR COMPTE



Conclusion.

Depuis quelques années, les rapports d'inspection du Service de Vulgarisation ont, sans exception, souligné le fait que la planification des programmes constitue un moyen continu d'éducation. Tous ont accepté le principe de la responsabilité des services de vulgarisation pour son organisation et sa conduite. L'importance d'une planification démocratique implique que l'administrateur du Service de Vulgarisation et tout son personnel lui doivent considération.

La population rurale s'intéresse aux questions de politique agricole, d'hygiène de la collectivité, de loisirs, de taxes, de voirie, d'enseignement, de relations internationales et beaucoup d'autres, ainsi qu'à des informations d'ordre technique relatives aux questions agricoles et d'économie familiale. L'évolution de la jeunesse et la conservation de nos ressources naturelles réclament l'attention de milliers de collectivités rurales.

La tâche des moniteurs agricoles du comté est plus lourde que jamais. Au cours des dernières années, les fonds alloués aux services de vulgarisation par les comtés, les Etats et le gouvernement fédéral se sont accrus d'une manière encourageante. Le nombre total des membres du personnel des Services de Vulgarisation des comtés s'élève à plus de 9 500 (hommes, femmes, Blancs et Noirs), ce qui représente un moyenne, pour l'ensemble de la nation, d'environ 3 1/2 par comté d'à peu près 2 000 exploitations agricoles. Les moniteurs agricoles enseignent à des personnes, non à des entreprises. La tâche d'enseigner la population rurale moyenne prend de telles proportions qu'il faudra recourir à d'autres méthodes que celle des contacts individuels. Une organisation efficace est indispensable si l'on veut atteindre le plus grand nombre possible d'individus. Une planification sérieuse en constitue un des éléments.

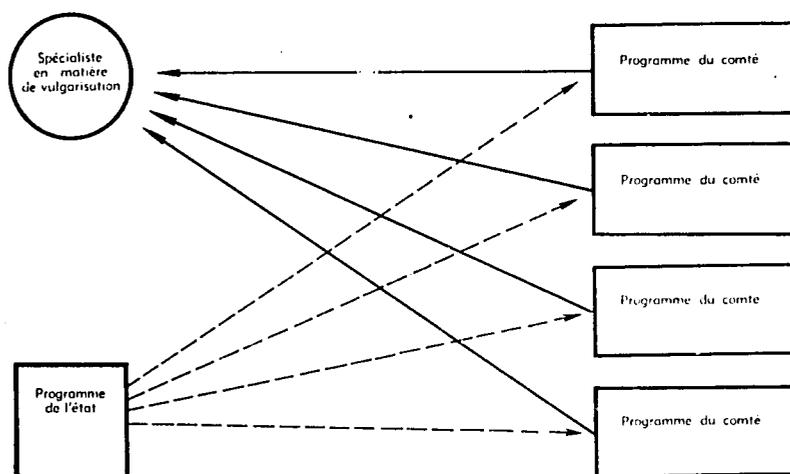
En 1950, plus de 560 000 dirigeants bénévoles ont participé aux travaux d'organisation et de planification du service de vulgarisation.

« Si l'on peut tirer un enseignement des sciences sociales, c'est certainement qu'elles ont prouvé que la facilité avec laquelle un programme est accepté par le public est proportionnelle à la participation des représentants locaux à la conception et à l'élaboration du programme, et que les progrès sont plus rapides lorsque ceux que l'on est censé aider ont, dès le début, leur mot à dire au sujet du programme... L'expérience des facteurs humains dans les régions agricoles du monde. »

L'étude et la discussion d'informations de base bien choisies, avant même que soient formulés les problèmes et les solutions, procurent des renseignements dont bénéficie immédiatement l'agriculture du comté. Le fait de participer à ces travaux permet à la population locale de les mieux comprendre et la dispose à les

soutenir. Le programme qui en résulte devient « son programme » et, parce qu'il est accepté, il est en général mis de bonne heure à exécution.

LES SPÉCIALISTES UTILISENT LES RECOMMANDATIONS DU COMTÉ POUR ÉTABLIR LE PROGRAMME DE VULGARISATION DE L'ÉTAT



La planification exige que les chefs locaux comprennent les situations locales. Les besoins en information seront signalés à l'attention des groupes et organismes du comté, de l'Etat et de la nation. Des enquêtes pourront révéler l'existence de conditions qui nécessitent une modification des activités en cours ou même un changement d'activité. Les programmes agricoles établis à l'échelon de l'Etat ou à l'échelon national pourront être étudiés par les comités de planification, qui décideront de leur mode d'application dans le comté. Certaines modifications seront signalées aux autorités compétentes. De cette façon, ce qui est indispensable à tout programme public devient possible, à savoir la compréhension.

Ainsi que les autres tâches d'enseignement, le développement et l'encouragement du processus de planification exigent que le personnel de vulgarisation fasse de son mieux. Il est amplement prouvé que les moniteurs agricoles du comté se sentent largement récompensés des travaux qu'ils ont consacrés à la planification si l'on applique de bons principes. Les moniteurs agricoles de l'Etat signalent qu'ils consacrent de plus en plus de temps aux travaux

de planification du comté. Il n'est pas surprenant que le nombre d'agriculteurs qui s'occupent de planification des programmes augmente sensiblement d'une année à l'autre.

Ce qu'il ne faut pas oublier.

Soyez disciplinés. Soyez en rapport avec le Bureau de Vulgarisation de votre Etat.

Intéressez tout le personnel à la planification des programmes.

Pensez à la nature et à la quantité d'information dont les comités locaux auront besoin pour prendre des décisions.

Mettez les inspecteurs et les spécialistes à contribution pour la planification des programmes.

Expliquez en détail les méthodes de planification aux responsables locaux et assistez-les, surtout aux stades de début.

Tenez le public au courant et tenez-en compte.

Utilisez les compétences qui se trouvent dans les organisations agricoles, les organismes et groupes locaux.

Références choisies.

LIVRES :

KELSEY et HEARNE : *Coopération dans les travaux de vulgarisation.*
BRUNNER et YANG : *L'Amérique rurale et le Service de Vulgarisation.*

